

**Monsieur le Premier Ministre Jean Castex
Cabinet du Premier Ministre
57 rue de Varenne
75700 Paris**

Paris, le 29 octobre 2020

Monsieur le Premier Ministre

Le CIH aurait constitué un moment fort pour les personnes en situation de handicap et les familles que nos associations représentent. Vous en aviez fait l'annonce lors votre discours de politique générale devant le Sénat. Cette annonce avait rassuré, alors que nous venions de traverser une période compliquée et que, vous l'aviez dit, le confinement et le déconfinement a été particulièrement éprouvant pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

L'Unapei représente une diversité de personnes vivant avec des conséquences de troubles du neurodéveloppement : personnes avec déficience intellectuelle, avec troubles du spectre autistique, troubles du comportement ou troubles psychiques, ou en situation de polyhandicap.

Cela fait plus de trois ans que nous accompagnons les réformes du secteur pour une transition inclusive. Il y a eu certes des efforts et des avancées sur des domaines attendus, mais nous constatons encore que cette transition n'est pas réellement inclusive puisque certaines personnes sont encore mal ou pas accompagnées.

En effet, nombre de personnes en situation de handicap sont isolées, sans diagnostic, exclues de l'accès à leurs droits, nombre d'entre elles restent sans solution d'accompagnement adaptée, y compris pour les enfants. On compte de nombreux élèves en situation de handicap encore privés d'école. A titre d'exemple, Il y a 100 000 enfants autistes environ : parmi eux, 40 000 sont scolarisés et 10 000 le sont dans le champ médico-social. Où sont les autres ? L'exil en Belgique se poursuit, faute de solutions : 6100 adultes handicapés sont dans des structures wallonnes, souvent sans diagnostic.

Ces situations qui préexistaient avant la crise n'ont fait que s'aggraver. Nous ne pouvons pas admettre que chaque nouvel épisode de la crise sanitaire stoppe tout. Nous ne pouvons admettre qu'à cette occasion des situations dramatiques s'accroissent. Nous devons prendre en compte ce que la première vague de crise sanitaire nous a enseigné. Nous avons connu le refus de soin pour les personnes en situation de handicap, les inégalités de traitement, les ruptures de l'accompagnement aux conséquences dramatiques, l'épuisement des familles, l'isolement des professionnels.

Union nationale des associations
de parents, de personnes handicapées
et de leurs amis.

Nos alertes sont les suivantes :

1. Permettre une continuité de l'accompagnement médico-social pour les personnes en situation de handicap afin de prévenir toute régression et situation d'isolement
2. Soutenir les aidants pour faire face à leur épuisement
3. Assurer la continuité des enseignements scolaires : les élèves en situation de handicap doivent être traités comme tous les autres élèves
4. Garantir l'accès aux soins pour tous et sans inégalités de traitement, ainsi que l'accès aux biens de premières nécessités, au moyen de paiement en liquide
5. Assurer la continuité du travail au sein des ESAT afin de prévenir toute désocialisation ou perte de compétences socio-professionnelles des travailleurs
6. Rendre l'information accessible en FALC
7. Accepter toute dérogation de sortie pour les personnes avec autisme
8. Former les forces de l'ordre pour l'accueil des personnes avec troubles du neurodéveloppement (handicap intellectuel, cognitif)

La crise sanitaire ne doit pas mettre en parenthèse les politiques publiques. C'est pourquoi, nous réitérons nos demandes d'une politique du handicap effectivement globale, coordonnée, chiffrée et à la hauteur des besoins. Nous souhaitons des garanties pour que l'accompagnement des personnes relève toujours de la solidarité nationale et que cet accompagnement soit de qualité pour les personnes. Si un accompagnement n'est pas adapté, il ne peut pas être de qualité. Cela suppose des moyens. Cela suppose que les personnes et les familles aient le choix. Cela suppose aussi de donner des moyens aux professionnels de notre secteur. Revaloriser leurs métiers, les rendre attractifs, c'est aussi pouvoir offrir aux personnes des accompagnements de qualité.

Un des enseignements de la crise sanitaire est bien que les questions de santé ne relèvent pas uniquement du champ hospitalier. Il nous faut changer de paradigme si nous voulons vivre avec ce virus.

Nous affrontons une deuxième vague. Il y en aura peut-être d'autres. Nos associations se tiennent à votre disposition pour co-construire avec vous la société de demain : une société du prendre soin, solidaire et réellement inclusive.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre plus haute considération,

Luc Gateau

Président de l'Unapei



Union nationale des associations
de parents, de personnes handicapées
et de leurs amis.

15 rue Coysevox - 75876 Paris cedex 18
Tél. : 01 44 85 50 50 - Fax : 01 44 85 50 60
public@unapei.org - www.unapei.org - www.lecole-ensemble.org

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE